

APPEL PUBLIC AU GRADE :

D'employé ou employée en animation (classe 2) ou (classe 2 bis) - animateur ou animatrice mini-ferme

Contrat de travail à durée déterminée :

- à 3/5^{ème} temps du 25 mars au 31 mai 2024 et du 1^{er} septembre au 8 novembre 2024 ;
- à 4/5^{ème} temps du 1^{er} juin au 30 juin 2024 ;
- à temps plein du 1^{er} juillet au 31 août 2024.

Pour les besoins de fonctionnement de la Régie Provinciale (Ordinaire) – Domaine de Chevetogne.

CONDITIONS GENERALES D'ACCES :

- Etre belge, sauf en ce qui concerne les emplois qui ne comportent pas l'exercice de la puissance publique et la responsabilité de la sauvegarde des intérêts généraux de la Province ;
- Etre de conduite irréprochable ;
- Jouir de ses droits civils et politiques ;
- Pour les candidats masculins : satisfaire aux lois sur la milice.

DIPLÔME :

- Pour le grade d'employé ou employée en animation (classe 2) : Être titulaire d'un Certificat de l'Enseignement secondaire Supérieur d'agent.e d'éducation, d'aspirant.e de nursing, de puériculture ou d'accueillant.e d'enfants ;
- Pour le grade d'employé ou employée en animation (classe 2 bis) : Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court en lien avec ces mêmes matières.

AUDITION :

- L'interview portera notamment sur la motivation des candidat.es, la vision de la fonction et les compétences comportementales.

AUTRES :

- Le descriptif de fonction est annexé au présent document ;
- Un employé ou une employée en animation (classe 2) est rémunéré.e dans l'échelle barémique D4 ;

Estimation de la rémunération :

- Brute mensuelle indexée avec 0 année d'ancienneté à temps plein – 2.588,62 €.

- Un employé ou une employée en animation (classe 2 bis) est rémunéré.e dans l'échelle barémique D6 ;

Estimation de la rémunération :

- Brute mensuelle indexée avec 0 année d'ancienneté à temps plein – 2.743,16 €.

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 € par jour presté (1,09 € quote-part travailleur et 6,91 € quote-part employeur).

Les candidatures doivent être adressées, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines, Rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR ou introduites, par mail, à l'adresse mathilde.gautier@province.namur.be

Pour le 3 mars 2024 au plus tard.

Elles seront accompagnées, SOUS PEINE D'IRRECEVABILITÉ, d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae détaillé ainsi que de la copie du titre d'études requis.



PROVINCE
de **NAMUR**

Culture et Vivre Mieux

IDENTIFICATION DE LA FONCTION

<i>Intitulé de la fonction</i>	Animateur ou animatrice mini-ferme (F/H/X)
<i>Grade</i>	Employé ou Employée en animation (classe 2) Employé ou Employée en animation (classe 2 bis)
<i>Statut</i>	Contractuel – CDD saisonnier
<i>Régime de travail</i>	3/5 ^{ème} temps ou 4/5 ^{ème} temps ou Temps plein selon la période
<i>Service</i>	Régie ordinaire Domaine de Chevetogne – Mini-ferme

PRESENTATION DU SERVICE

<i>Mission principale du service</i>	<p>Aux portes de l'Ardenne, au creux de beaux vallons verdoyants, se niche le Domaine provincial de Chevetogne.</p> <p>Le Domaine concentre en un seul lieu et sur une vaste étendue toutes les attentes de la famille : des espaces de convivialité, des sentiers de promenade à travers bois et jardins, des terrains de sport et de fabuleuses plaines de jeux, grandioses à l'échelle du site. Le parc est conçu pour le bien-être.</p> <p>Au quotidien ou dans l'événementiel, le parc propose également un large éventail d'activités culturelles. Au cœur d'une nature harmonieuse, riche d'émerveillements et d'apprentissages, se développe une pédagogie douce pour le bien-être du corps et de l'âme.</p> <p>Dans l'intimité de la découverte ou accompagné d'un guide, en classe de dépaysement ou en excursion d'un jour, au « Nature Extraordinary Museum » (NEM) ou sous les frondaisons des arbres, partout la nature est source de savoir...</p> <p>La récente restauration du site rassemble désormais en un seul et même lieu les amoureux de nature et de culture, les amateurs de loisirs au grand air, les sportifs et, bien sûr, les enfants en quête d'espace et d'imaginaire.</p>
<i>Position de l'agent dans l'organigramme du service</i>	<p>N+2 : Directrice N+1 : Coordinatrice pédagogique</p>
LES MISSIONS :	
<i>Mission principale, raison d'être ou finalité :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'animation d'enfants de l'enseignement maternel et fondamental. Le module étant réservé aux petits de 3 à 7 ans. - Assurer l'accueil de groupes scolaires encadrés mais aussi d'enfants accompagnés de leurs parents. - Assurer des ateliers créatifs et/ou des modules pédagogiques liés à la nature.
<i>Missions et activités :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir des groupes, les accompagner et les surveiller dans le module de psychomotricité et d'éveil - Animer des ateliers créatifs en lien avec les animaux et la nature - Ranger et entretenir le matériel utilisé - Assurer l'entretien et le nourrissage des petits animaux de la ferme (chèvres, lapins, poules, etc.) - Animer et assurer l'entretien du potager pédagogique - Contribuer de manière ponctuelle à l'animation des événements du Domaine
<i>Contraintes du poste :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Prestation les week-ends et les jours fériés - Horaire variable - Ne pas souffrir d'allergies aux animaux

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE :

<i>Savoir :</i>	<ul style="list-style-type: none">- <u>Pour le grade d'Employé.e en animation (classe 2)</u> : Être titulaire d'un diplôme d'agent.e d'éducation, d'aspirant.e nursing, de puériculture ou d'accueillant.e d'enfants- <u>Pour le grade d'Employé.e en animation (classe 2 bis)</u> : Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court en lien avec ces mêmes matières- Connaître et comprendre les besoins des enfants et leurs stades de développement- Connaître et présenter les différents animaux présents- S'occuper des animaux et du potager en vue d'expliquer le monde rural- Maîtriser les techniques d'animation- Avoir des connaissances liées à l'environnement et à l'écologie est un atout
<i>Savoir-faire :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Manipuler des outils pour l'entretien du jardin et des parcs animaliers- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité- Animer des groupes d'enfants de façon dynamique dans des matières variées liées au développement psychomoteur et à l'éveil à la nature- Avoir le sens de la pédagogie dans la transmission des apprentissages- Appliquer les normes de sécurité, de santé et d'hygiène- Nourrir les animaux et entretenir leurs parcs- Entretenir le potager et en faire un outil d'éveil sensoriel
<i>Savoir-être :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Faire preuve d'intérêt pour l'univers de la petite enfance- Avoir de bonnes capacités relationnelles et un bon contact avec les enfants- Faire preuve d'écoute, de patience et de douceur- Être ouvert.e d'esprit- Avoir le sens de l'observation et faire preuve de vigilance- Aimer les animaux- Faire preuve de rigueur et de précision- Faire preuve d'imagination et de créativité- S'adapter- Faire preuve de dynamisme et de réactivité- Être disponible